

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 14 (1938-1939)
Heft: 12

Artikel: Une campagne pour la défense spirituelle du pays
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-707670>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5) Le soluzioni giudicate migliori, con quella dell'ufficiale istruttore, saranno pubblicate sul nostro giornale come pure i nomi di quei sott'ufficiali che pur avendo risolto il problema in modo diverso, la soluzione loro è tuttavia interessante.



Rekrutenschulen.

Genietruppe vom 6. März—3. Juni (F.Sap. 1., 2. und 4. Div.), Brugg.

Offizierschule

der Traintruppe vom 13. März—13. Mai, Thun.

Schießkurse.

Artillerie für Leutnants vom 20. März—1. April, Bière.
für Oberleutnants vom 5.—17. März, Bière.

Fachkurs für Küchenchefs

vom 6. März—1. April, Thun.

Unteroffiziersschulen.

Sanität vom 27. März—27. April, Basel.

Wiederholungskurse.

1. Division. Geb.Inf.Rgt. 7 vom 13. März—1. April.
Art.Abt. 2 vom 13. März—1. April.
Sap.Bat. 1 vom 13. März—1. April.
Geb.San.Kp. III/1 vom 13. März—1. April.
2. Division. Mot.Mitr.Kp. 3 vom 6.—25. März.
4. Division. Füs.Bat. 23 vom 13. März—1. April.
S.Bat. 5 vom 13. März—1. April.
F.Bttr. 29 vom 27. Febr.—18. März.
5. Division. Inf.Rgt. 4 vom 6.—25. März.
Füs.Bat. 58, 59 und 60 vom 13. März—1. April.
Rdf.Kp. 25 vom 13. März—1. April.
Mot. Ik.Kp. 25 vom 13. März—1. April.
F.Art.Abt. 15 vom 6.—25. März.
Art.Beob.Kp. 5 vom 27. Febr.—18. März.
Sap.Bat. 5 vom 13. März—1. April.
San.Kp. I/5 vom 6.—25. März.
9. Division. Art.Beob.Kp. 9 vom 27. Febr.—18. März.
Geb.-Br. 11. Geb.Inf.Kp. II/35 vom 6.—25. März.
6. Division. Inf.Rgt. 25 vom 13. März—1. April.
Sch.Mot.Kan.Abt. 6 vom 13. März—1. April.
Art.Beob.Kp. 6 vom 17. März—5. April.
Sap.Bat. 6. Stabs.Kp. vom 13. März—1. April.
8. Division. Art.Beob.Kp. 8 vom 17. März—5. April.
- Armeetruppen. Mi.Kp. 1 vom 13. März—1. April.
Bk.Kp. 1 vom 13. März—1. April.
Geb.Tr.Kol. V/5 vom 20. März—8. April.
- Territorialtruppen. Ter.Rgt. 74 (Bat. 130 und 131) vom 27. März bis 1. April.

Une campagne pour la défense spirituelle du pays

Une mystique pour la jeunesse suisse

Un infatigable animateur de la section fribourgeoise de la Fédération patriotique suisse, M. Louis Gauthier, vient de grouper quelques suggestions en vue d'une campagne nationale pour la défense spirituelle du pays. On pourrait aussi considérer ces suggestions comme des éléments d'une mystique de la jeunesse suisse, dont le besoin se fait sentir de plus en plus, que la Jeunesse conservatrice suisse appelle de ses vœux et souhaite réaliser par ses efforts.

1. Le Salut du drapeau.

Dans toutes les écoles du pays, la matinée du 1^{er} août doit être consacrée uniquement à la glorification des faits marquants de notre histoire nationale. On saisira la circonstance pour parler des origines de notre drapeau, ce qu'il symbolise aux yeux des Suisses et l'obligation que nous avons de toujours nous découvrir sur son passage. Le salut au drapeau est la première manifestation extérieure du patriotisme, et, pour tout Suisse qui a eu l'occasion de vivre à l'étranger, il est

affligeant de constater le peu d'éducation de ses compatriotes à l'égard de l'emblème de la patrie. Mis en honneur pendant les périodes de la mobilisation, l'hommage au drapeau tend de nouveau à disparaître.

2. L'Hymne national.

La Fédération patriotique suisse doit s'occuper de faire décider, une fois pour toutes, *quel est notre hymne national!* Est-ce « O monts indépendants » (musique identique au « God save the King ») ou le majestueux cantique de Zwissig: « Sur nos monts, quand le soleil »?

Cette question mise au point, il faudrait faire campagne pour que notre hymne national ne fût plus « mis à toutes les sauces » et qu'il disparaisse des partitions musicales où il figure avec des airs de valse et dans des pots pourris.

3. Un chef des sports.

Il faudrait avoir, à la tête de tous les sports pratiqués en Suisse, une personnalité responsable, par exemple, un officier de notre armée, qui serait un animateur et qui coordonnerait les efforts de nos sportifs dans le sens même d'une émulation nationale. Nous verrions quelque chose comme le ministère de l'Education nationale en France, le « Dopolavoro » en Italie et la « Kraft durch Freude » en Allemagne.

4. Littérature, bibliothèque, etc.

Il serait indispensable de mettre à la portée de la jeunesse des établissements primaires, secondaires et supérieurs d'éducation des ouvrages d'auteurs suisses; de remplacer quelquefois les feuilletons insipides et « à l'eau de rose » de nos journaux par des récits de notre vie nationale, récits qui nous reporteraient aux temps héroïques de notre histoire. Nous pensons aux écrivains Gottfried Keller, Jérémias Gotthelf, Karl Spitteler, Gonzague de Reynold, Gos, Fæsy, Willy Prestre et tant d'autres.

En multipliant ces bibliothèques scolaires, circulantes, nous ferions œuvre doublement nationale; non seulement nous donnerions à la jeunesse une nourriture spirituelle essentiellement suisse, la fierté de notre passé, mais aussi nous permettrions à nos écrivains suisses de vivre sans avoir recours à des maisons d'édition étrangères.

5. Cinémas, radio.

Toutes les semaines, on devrait pouvoir faire figurer aux actualités de nos cinémas des paysages de notre beau pays, la vie saine de nos campagnards, nos industries nationales, nos métiers, les manifestations patriotiques qui se déroulent chaque année, si nombreuses chez nous, les défilés et les manœuvres de nos milices. (Folklore.)

Ces visions flatteraient non seulement notre amour-propre national, mais seraient un stimulant pour notre tourisme.

A cet égard, on est en droit d'attendre de la Chambre suisse du cinéma, qui vient d'être créée, ainsi que de la radio suisse, qui n'a pas encore donné dans ce sens tout ce qu'elle peut et doit donner, d'indispensables réalisations.

6. Esprit chrétien.

Dans toutes les églises et les temples du pays, à la fin des offices, une brève prière devrait être dite pour la patrie. Il est inutile d'insister sur la nécessité et le sens profond de telles prières. La méditation qui les accompagnerait provoquerait une cohésion encore plus grande entre tous les fidèles; l'amour de la patrie aurait un sens plus grave et plus réfléchi; nous vivrions

en communion plus intime avec les grands morts qui ont fait notre beau pays. (Prière et chant connus, par exemple, « La prière patriotique » de Jaques-Dalcroze.)

7. Manifestations patriotiques et politiques (souvenir à la patrie).

Au cours de nos manifestations patriotiques et politiques, on devrait prévoir l'observation d'un temps de silence dédié au souvenir de la patrie. Cet instant de concentration des esprits aurait un sens très profond et très digne, correspondant bien à notre idéal suisse, qui est fait de mesure et de bon sens; cela à l'encontre des manifestations tapageuses et théâtrales en honneur dans les pays qui nous entourent.

Si, à notre point de vue, ces dernières donnent lieu à la critique, il en est cependant une qui devrait être imitée chez nous: celle, par exemple, en usage en Angleterre, où l'on boit à la santé du roi. Au cours de nos banquets, etc., ne pourrait-on pas, à un moment déterminé, lever son verre à la « Santé du Pays », de ses gouvernements cantonaux et fédéral? (Formule à trouver.)

La jeunesse suisse a besoin d'extérioriser son patriotisme, et il faut la guider dans cette voie qui a fait un si grand chemin à l'étranger. A quoi bon dépenser des millions pour la défense nationale, si la jeunesse n'a pas le cœur bien accroché et ne « vibre » pas! Ces manifestations extérieures provoqueront un coude à coude, un dynamisme d'où surgira la grande mystique de la Patrie.

On parle beaucoup, en ce moment, de la défense spirituelle du pays; or, il semble que les points exposés plus haut sont des moyens tout indiqués pour faire pénétrer dans le cœur de notre jeunesse l'idéal suisse.

Le Département fédéral de l'Intérieur semble être l'instance la mieux placée pour décider de ces propositions.

Formation et instruction du soldat

Par le major Frido Barth.

Table des matières.

I. Introduction.

II. Le sous-officier en qualité de chef.

1. Situation du sous-officier.
2. Le sous-officier doit connaître ses hommes.
3. Le sous-officier doit se soucier du bien-être de la troupe.
4. Travail régulier et indépendant.
5. Initiative et sentiment des responsabilités.
6. Eviter toute dispute devant la troupe.
7. Du droit de plainte.
8. Conduite en dehors du service.
9. Le salut.
10. Le bon exemple est à la base de toute discipline.

III. Formation du soldat.

1. Encourager la bonne volonté.
2. Augmentation graduelle des exigences.
3. Protection des faibles.
4. Ne jamais tolérer les répliques.
5. Eviter de crier continuellement et sans raison.
6. Ordres clairs et précis.
7. Justice toujours et avant tout.
8. Eviter les tracasseries.
9. Le tact est indispensable.
10. Ne pas toucher et ne pas tutoyer les hommes.
11. Manière de se comporter en face de mauvais éléments ou d'hommes en état d'ivresse.
12. Importance de la personnalité.

IV. Principes pour l'instruction de la troupe.

1. Organisation de l'instruction.
2. Procéder avec méthode.
3. Ce qui est connu ne doit pas être continuellement répété.
4. L'œil doit être formé par des inspections collectives.

5. Emploi judicieux du temps.
6. Une tenue militaire correcte doit toujours être exigée.
7. Prendre soin du matériel qui a servi à l'instruction.

V. Organisation du service et du travail.

1. Du service intérieur.
2. Ordres et rapports.
3. Le carnet du sous-officier.
4. Le rétablissement.
5. Organisation des travaux spéciaux.

« Il ne peut y avoir d'ordre sans discipline et la discipline ne peut exister que là où chacun fait son devoir et où règne la justice. » Jeremias Gotthelf.

I. Introduction.

Notre armée ne peut accomplir la tâche qui lui est dévolue que si elle est étroitement liée à la nation entière. L'armée et le peuple doivent donc être unis sans condition et dans une volonté ferme de sacrifices à la défense nationale. N'oublions pas qu'une longue période de paix émousse et engourdit notre esprit militaire et que, de ce fait, nous sommes enclins à vouloir jouir pleinement de nos droits, tout en négligeant nos devoirs. Persuadons-nous encore que plus notre défense nationale est préparée et forte, plus le risque de violation de frontière diminue. Dans ces conditions, le devoir impérieux de tous les gradés est de diffuser ces principes fondamentaux, tant au service militaire que dans la vie civile. Mais, cependant, rien ne peut être improvisé dans un moment critique et ce qui aura été négligé en temps de paix se payera, en temps de guerre, avec le sang de nos soldats.

La valeur d'une armée dépend surtout de la formation et de la capacité de ses chefs, quel que soit le grade.

Malgré le peu de temps consacré à l'instruction de nos soldats, soyons certains que ceux-ci seront toujours dignes des anciens Suisses, si les officiers et sous-officiers sont à la hauteur de leur tâche souvent ardue.

La discipline et le sentiment du devoir sont les facteurs essentiels de la valeur réelle de notre armée. Il est nécessaire de rappeler cette vérité à la troupe dans toutes les occasions et d'insister sur le fait que l'indépendance du pays dépend directement de la valeur de son armée. *« La discipline est une question d'honneur. »*

Si l'on constate, trop souvent encore, une certaine méintelligence entre gradés et troupe, cela provient du fait que nous avons, d'une part, les cadres les moins routinés qui existent et que, d'autre part, étant la plus ancienne démocratie du monde, nous avons les soldats les plus portés à la critique; or, ces deux facteurs se comportent comme « feu et eau ». Toutefois, l'expérience nous apprend que nous pouvons compter sur la bonne volonté de chacun; il est donc nécessaire d'étudier les moyens aptes à aplanir ces difficultés.

Dans bien des cas, le manque de compréhension constaté entre gradés et troupe provient du fait que le chef, se rendant compte de son inexpérience, veut y suppléer par une espèce d'affectation. Pour masquer son manque de pratique, il devient poseur, crie et jure sans raison. Le soldat qui ne peut en comprendre les motifs se sent humilié, se replie sur lui-même, et finit par perdre, très souvent, l'estime qu'il avait au début pour son supérieur.

Or une vraie discipline ne peut exister sans estime réciproque et confiance mutuelle. C'est pourquoi il est indispensable que les chefs s'appliquent à être naturels, tant au point de vue du langage que de la tenue. Il ne faudrait cependant pas que cette manière de faire engendre la faiblesse ou paralyse l'esprit de décision. Tout au contraire, *une tenue parfaite et décidée, jointe à la volonté profonde d'être juste, sont les qualités essentielles d'un bon chef*, si elles sont normalement extériorisées. Celui qui n'estime pas l'homme dans son subordonné ne doit pas s'attendre à être considéré. Il est donc nécessaire, avant tout, de comprendre que le soldat suisse est un citoyen attaché à ses traditions d'honneur et d'indépendance, et non pas un simple numéro.

Si les hommes sont conduits avec fermeté et avec correction, il ne sera pas difficile d'obtenir un bon rendement de la troupe. Pour cela il est indispensable aussi de maintenir au même degré l'esprit d'abnégation demandé par l'armée et l'amour du pays; sinon le drill le plus parfait ne sera qu'un « bluff » terrible, qui ne résisterait pas aux exigences de la guerre.

Les périodes d'instruction de nos cadres étant de courtes durées, il est nécessaire que chaque gradé cherche à se développer autant que possible en dehors du service. *A ce sujet nous rappelons que les Fédérations d'officiers et de sous-officiers ne peuvent remplir leurs tâches que si tous les cadres y adhèrent.*

Par la suite, nous verrons comment les supérieurs, et spé-